Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays du Commonwealth, au 1 $^{\rm er}$ octobre 1955—fin

Pays	Accord	Dispositions
Union sud-africaine	1932. Échange de notes le 2 et le 31 août	accordées par chaque pays. Dé- nonciation moyennant avis de six mois. Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation

Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays hors du Commonwealth, au $1^{\rm cr}$ octobre 1955

	Dispositions
GATT en vigueur le 1er octobre 1951.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
Accord commercial signé le 2 octo- bre 1941; provisoirement en vi- gueur le 15 novembre 1941.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
GATT en vigueur le 19 octobre 1951	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
Convention commerciale avec la Belgique (y compris le Luxem- bourg et les colonies belges) en vigeur le 22 octobre 1924. GATT en vigueur le 1er janvier 1948	Échange du régime de la nation la plus favorisée en matière tari- faire. Dénonciation moyennant avis d'un an.
GATT en vigueur le 29 juillet 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
acceptant l'article 15 du traité de commerce conclu entre le Royau-	plus favorisée. Dénonciation moyennant avis d'un an.
tobre 1941; en vigueur provisoi-	plus favorisée. Dénonciation mo- vennant avis de six mois.
tembre 1941; en vigueur provi-	la plus favorisée. Denonciation
1946; en vigueur le 28 septembre	moyennant avis de trois mois.
le Royaume-Uni le 16 février 1866 s'applique au Canada. Modifié par le protocole du 20 août 1912 et par l'échange de notes du 30 décembre 1938. Un accord commercial entre la Colombie et le Canada, signé le	la plus favorisee. Denoiciation moyennant avis de trois mois.
	Accord commercial signé le 2 octobre 1941; provisoirement en vigueur le 15 novembre 1941. GATT en vigueur le 19 octobre 1951 Convention commerciale avec la Belgique (y compris le Luxembourg et les colonies belges) en vigeur le 22 octobre 1924. GATT en vigueur le 1er janvier 1948 GATT en vigueur le 29 juillet 1948. Décret du conseil du 20 juillet 1935, acceptant l'article 15 du traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et la Bolivie le 1er août 1911. Accord commercial signé le 17 octobre 1941; en vigueur provisoirement à compter de la date de sa signature et définitivement le 16 avril 1943. GATT en vigueur le 31 juillet 1948. Accord commercial signé le 10 septembre 1941; en vigueur provisoirement le 15 octobre 1941 et définitivement le 29 octobre 1943. GATT en vigueur le 16 mars 1948. Modus vivendi signé le 26 septembre 1946; en vigueur le 28 septembre 1946. La Chine s'est retirée de GATT le 5 mai 1950. Le traité de commerce conclu avec le Royaume-Uni le 16 février 1866 s'applique au Canada. Modifié par le protocole du 20 août 1912 et par l'échange de notes du 30